

École Normale Supérieure de Cachan – Concours « Langues étrangères – anglais » Session 2016

Épreuve de civilisation portant sur un document de langue anglaise

Résultats

Cette année, 43 admissibles ont été auditionnés. Les notes se sont échelonnées de 02/20 à 18/20, avec une moyenne de 11,02/20, un écart-type de 4,10 et une médiane de 10,65. Ces résultats traduisent un net décalage entre les candidats qui ont préparé l'épreuve de manière spécifique et les autres.

Cadre de l'épreuve

L'épreuve consiste en l'écoute d'un enregistrement issu d'un texte journalistique récent d'environ 600 mots, lu par une personne anglophone. Le texte proposé porte directement sur un aspect du thème de l'épreuve (pour la session 2016 : « Les politiques sociales aux États-Unis et en Grande-Bretagne »).

Les enregistrements durent en moyenne 4 minutes 30 (avec une tolérance de + ou - 20 secondes). Les candidats disposent d'un temps de préparation d'une heure.

L'épreuve orale dure 30 minutes : l'exposé en autonomie, dont la durée recommandée est de 20 minutes environ, est suivi d'un entretien avec le jury.

Aucun document n'est autorisé lors de la préparation de l'épreuve.

Nature de l'épreuve

L'épreuve se décompose en deux parties. La première consiste à synthétiser le document enregistré en restituant de façon structurée les idées-forces et le point de vue de l'auteur. Il est utile d'analyser la manière dont l'argumentation est construite, et de procéder à des micro-analyses pour mettre en lumière les éléments essentiels de cette argumentation. La seconde partie peut être qualifiée de « commentaire », en cela qu'elle invite les candidats à construire une analyse logique et cohérente qui s'appuie sur le document pour en montrer les enjeux, dans le contexte de la question au programme : c'est là qu'il faudra montrer ses capacités à approfondir les questionnements qui ont été identifiés dans la première partie.

Remarques sur les prestations des candidats

Comme les années précédentes, le jury a constaté une grande hétérogénéité des productions. Des degrés de préparation très divers ont été observés, tant sur la question au programme que sur la spécificité de l'épreuve, dont la méthodologie n'est pas toujours maîtrisée. Ainsi, le manque de connaissances sur le programme a souvent desservi certains candidats, qui ont commis des contresens importants, ou n'ont pas été en mesure de comprendre les enjeux des textes proposés. Si l'on n'attend pas de connaissances encyclopédiques sur la question au programme et/ou l'histoire et la culture des pays anglo-saxons, les candidats doivent cependant posséder un socle minimal de connaissances. Des lacunes importantes quant aux institutions de la Grande-Bretagne et des États-Unis, quant aux dates essentielles, quant aux faits majeurs et aux acteurs principaux, ont été malheureusement constatées. Ce manque de connaissances a pénalisé certains candidats, qui n'ont pas été en mesure, par exemple, d'amener efficacement le sujet dans leur introduction.

Le jury a également regretté certaines pratiques pour masquer ces lacunes, comme le « plaquage » de notions non pertinentes, ou l'utilisation de clichés et de mythes qui rendent l'analyse superficielle (« American dream », « self-made man », « a nation of immigrants », etc.). Par ailleurs, certains candidats ne distinguent pas Angleterre, Grande-Bretagne et Royaume-Uni : de telles confusions ne sont pas compatibles avec le niveau d'exigence de l'épreuve.

Sur le plan méthodologique, le principal problème relevé par le jury est le manque de problématisation des exposés. Au final, on a souvent l'impression que les candidats se contentent d'une simple restitution du document. Rappelons qu'une problématique bien pensée est nécessaire à l'exploitation du document, et qu'elle permet de mettre en lumière ses enjeux, tout en posant le cadre d'une *analyse* des arguments utilisés par l'auteur. Rappelons également que les comparaisons entre la Grande-Bretagne et les États-Unis sont possibles, notamment afin de mettre en perspective le texte proposé, mais nullement obligatoires. Dans certains cas, elles éclairent utilement la question, dans d'autres elles ne sont pas pertinentes, et donnent l'impression d'une volonté d'esquiver le sujet traité par le document. De telles comparaisons sont alors tout à fait contre-productives.

Le jury a apprécié les exposés des candidats qui, après avoir utilement contextualisé le sujet, ont su faire émerger une problématique mise en œuvre par un plan cohérent et logique. Ce plan doit être pensé pour rendre compte des enjeux du document, raison pour laquelle les plans artificiels et préconstruits sont à proscrire. L'apport de connaissances en rapport avec la question au programme est aussi un moyen d'éclairer et d'illustrer certains éléments importants du document, ce qui dynamise l'ensemble de l'analyse.

Il n'est sans doute pas inutile de redire que l'épreuve est un exercice oral, et qu'elle fournit l'occasion de démontrer une bonne maîtrise des codes de la prise de parole. Ainsi, on attend que les candidats parlent distinctement et assez fort pour être entendus (on évitera aussi de parler trop fort !), et que la communication soit aussi soignée que possible : usage maîtrisé des notes, contacts visuels fréquents, rythme, etc.

Conseils aux candidats

Cette épreuve de civilisation sur programme ne peut être réussie sans préparation préalable. Une simple restitution du contenu du document proposé ne permettra pas d'obtenir une note satisfaisante. Il est donc recommandé de travailler la question au programme à partir des cours et des bibliographies fournis par les préparateurs/préparatrices.

L'épreuve est un exercice de *civilisation* : les approches trop littéraires ne sont pas adaptées. Ainsi, dédier une partie entière de l'exposé aux procédés stylistiques du document n'est pas du tout pertinent.

S'exercer en temps réel pour appréhender le format de l'épreuve permet également d'anticiper les difficultés éventuelles, par exemple en matière de gestion du temps. Un entraînement sérieux doit aussi former à l'utilisation des notes ; le jury a observé que plusieurs candidats ont par moment paru perdus et déconcentrés, faute de pouvoir retrouver la bonne page dans la liasse de notes disposée sur leur table.

On ne saurait trop insister sur la nécessité de mieux problématiser l'exposé. Le jury a apprécié les prestations des candidats qui ont clairement indiqué le fil directeur de leur réflexion, annoncé les parties de leur analyse (toutefois sans lourdeur : il faudra éviter à tout prix des annonces du type « In my first part... »), et donné des indications sur la progression de leur exposé. Il est donc important de bien baliser et de bien structurer l'exposé, en rendant visible l'articulation et la logique interne de la réflexion proposée à l'appréciation du jury.

Les très bonnes prestations sont celles où les candidats se sont bien approprié le sujet, en développant leur propre interprétation des faits de civilisation identifiés dans le document. Ainsi, la capacité à livrer des remarques bien étayées et nuancées, dans une langue mêlant correction grammaticale, justesse phonologique, variété et précision lexicales, a été valorisée par le jury. La qualité de l'anglais oral fait partie de l'évaluation.

Il ne faut pas négliger l'entretien avec le jury, qui n'est pas une simple formalité. C'est l'occasion de démontrer sa réactivité et son esprit de synthèse. Les questions ne sont jamais des pièges, mais des invitations à réévaluer ou approfondir des remarques faites lors de l'exposé, ou à s'emparer de questions laissées de côté pendant celui-ci.

Cet entretien vise aussi à évaluer la capacité du candidat à revenir sur certaines explications pour en améliorer l'apport analytique et civilisationnel. Il est conseillé aux candidats de réfléchir quelques secondes avant de répondre, et de ne pas hésiter à noter quelques mots-clés lors des questions du jury, pour ne pas en oublier l'objet, et ainsi mieux préparer leur réponse.